



Les éléments d'exceptionnalité

Les forêts domaniales Verte, de Roumare et de La Londe-Rouvray sont labellisées Forêt d'Exception®.
Quels sont les éléments qui ont conduit à ce label ?

La première agglomération de France à cœur forestier

Une des spécificités de ces trois massifs domaniaux est leur situation unique au cœur d'une agglomération comptant près de 500 000 habitants. La Métropole Rouen Normandie est en effet la plus peuplée des dix aires urbaines à cœur forestier de France.

A Rouen, une très forte proximité existe entre la ville et la forêt, et ce depuis longtemps. Les sols des forêts domaniales périurbaines de Rouen abritent ainsi de nombreux vestiges archéologiques racontant l'histoire de la région et des hommes qui y vécurent. De l'architecture normande traditionnelle (colombages) à la construction navale en passant par la faïence rouennaise et l'utilisation de charbon de bois au XVII^e siècle, le bois a été la source d'une exploitation massive participant à la construction et à l'essor économique de la ville. Cette fonction économique perdue aujourd'hui, avec le souci d'une gestion durable.

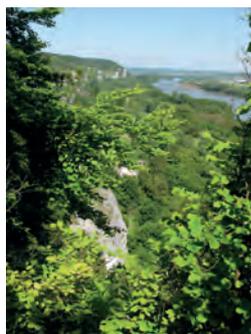


A Rouen, le bois a été présent entre la ville et la forêt.

Véritables « poumons verts », ces forêts accueillent deux à trois millions de visites chaque année. Elles permettent aux habitants de se livrer à des activités de plein air et se ressourcer à leur porte et au contact de la nature.

Un patrimoine paysager exceptionnel, entre nature et culture

Une autre particularité de ces forêts est qu'elles se situent dans les paysages des Boucles de la Seine. Elles ont été sublimes par les écrivains du XIX^e siècle (Flaubert, Maupassant) et par les impressionnistes. Coexistant avec le bleu du fleuve et le blanc des falaises de craie, le vert des espaces boisés est un élément caractéristique d'un paysage mêlant indissociablement nature et culture.



Le Bois domanial de La Londe-Rouvray archéologie des habitats d'Osney

La recherche de solutions face aux menaces et aux agressions

Sans la détermination des forestiers et de leurs partenaires, les menaces subies par les forêts domaniales périurbaines de Rouen auraient pu signer leur disparition. Il a fallu être innovant dans ces forêts pour trouver des solutions aux multiples agressions auxquelles elles ont dû faire face. Elles ont joué un véritable rôle de sentinelles et de laboratoires de terrain et continuent à l'être.

- Les forêts situées autour de Rouen, et en particulier La Londe-Rouvray, ont été fortement endommagées par les guerres (surexploitées, mitraillées, lieux d'installation de rampes V1) et par les incendies, qui ont parfois détruit plusieurs centaines d'hectares. Le reboisement feuillu du Rouvray, unique en France de par son ampleur, avait pour objectif de reconstruire une forêt stable et durable.
- Elles ont été, avec les forêts de la vallée de la Maurienne, les forêts françaises les plus touchées par la pollution industrielle. L'événement le plus marquant est la destruction, en 1973, de 50 ha de Douglas en une nuit. Pour suivre cette pollution, des dispositifs de suivis ont été mis en place : réseaux de surveillance et implantation de trois arboreta (deux à Roumare et un à Verte).
- La proximité de Rouen et des communes voisines a soumis les forêts à une pression foncière constante, pour la création d'infrastructures de transport, l'extension de l'urbanisation et la mise en place de concessions. Pour assurer leur pérennité foncière, la partie Rouvray de la forêt domaniale de La Londe-Rouvray a été classée en forêt de protection en 1993 au titre du bien-être des populations. La forêt de Roumare a été classée en 2007.



Le bois domanial et industrialisé sur le site de La Londe-Rouvray



Vestiges d'un site de lancement de V1 en forêt verte



Le chantier de reboisement de Rouvray, avec les années 80